

ArtisticFreedom

7 Avenue Jean Lebas - 13800 Istres -  
Tel : 04 42 48 51 59 - Mobile : 06 32 09 91 85 -  
Mail to : [artistic.freedom@orange.fr](mailto:artistic.freedom@orange.fr)  
[artisticfreedom.13@gmail.com](mailto:artisticfreedom.13@gmail.com)

ArtisticFreedom

7, avenue Jean Lebas - 13800 - Istres

Tel : 06 32 09 91 85

email : [artistic.freedom@orange.fr](mailto:artistic.freedom@orange.fr)

[artisticfreedom.13@gmail.com](mailto:artisticfreedom.13@gmail.com)

## Association d'Artistes

Concept d'Espace d'Artiste en Résidence



## Préambule

### Proposition de l'atelier des artistes « Artisticfreedom »

Dans notre esprit l'atelier-résidence d'artiste comprend la présence d'un artiste qui habite la ville pendant un certain temps en un lieu pour travailler au développement de son Œuvre.

La résidence d'artiste constitue une façon d'habiter la ville et l'atelier une disposition matérielle pour travailler. Cette démarche soutient à la fois la conception et l'accompagnement d'un projet artistique et une promotion artistique pouvant valoriser une tendance voire un style de l'artiste par l'exposition des œuvres réalisées in situ.

Outre la création et diffusion d'œuvres d'art, la résidence accorde aussi aux artistes la possibilité d'engager toute une série d'activités telles que formation, animation, sensibilisation, éducation et interventions artistiques, relations publiques, soutien à la pratique amateur, etc.

En règle générale, le projet définit un concept d'atelier de peinture mutualisé ouvert dans un cadre associatif, pouvant,

- Faciliter la création d'œuvres de grandes dimensions individuelles ou collectives, soit à l'intérieur de l'atelier (*suivant les possibilités d'accueil de l'atelier*) soit à l'extérieur.
- Accueillir des artistes pour des séjours en résidence
- Motiver des personnes de tous âges, intéressées par l'Art centré sur la dynamique du geste et de la pensée.
- Des actions d'initiation ou de perfectionnement individuels ou collectifs (painting show) ou en particulier.
- Mener des actions de sensibilisation pour tous les publics, et plus généralement des actions pédagogiques, culturelles et d'éducation par le biais de la dynamique artistique de l'Association.
- Rendre accessible et possible la pratique artistique dans l'atelier aux personnes handicapées moteurs fera partie de nos préoccupations.

## Objet

Pour cette association il s'agit :

- D'aider les personnes à structurer les éléments d'une situation, pour qu'ils prennent du sens dans la mise en scène artistique dans une structure adaptée pour la production d'œuvres d'art de grandes dimensions.
- D'éveiller l'esprit créatif et favoriser une vocation artistique,
- D'appréhender en synergie l'esthétique dans la pratique des arts plastiques
- De la Conduite et du Travail de la dynamique artistique et culturelle.
- D'agir pour la Promotion des arts plastiques et des artistes.



## Offre technique

### Concept

Notre concept d'animation culturelle et d'information s'explique par la mise à disposition d'une structure adaptée pour des activités artistiques et ludiques ciblées pour la production d'œuvres d'art de grandes dimensions soutenues par une série de **films, vidéo, projections de diapositives et expositions.**

En pratique, on évalue fonctionnellement pour un atelier permettant des activités artistiques collectives simultanées en showing : 15 m<sup>2</sup> utiles par pratiquant pour évaluer la surface du local, avec au moins 3 m sous plafond pour le calcul du volume et 3 murs pleins non vitrés.

### Définition de l'offre matérielle

#### L'infrastructure d'accueil

- Un atelier collectif : 15 m<sup>2</sup> par participants actifs avec un point d'eau chaude et froide
- Des espaces pour le rangement des fournitures
- Un vestiaire collectif
- Lavabos et douche
- Un WC toilette
- Une cuisine tout électrique équipée avec :
  - Four à pyrolyse, four microondes, réfrigérateur, congélateur, lave-linge et sèche-linge.
  - Un nécessaire de cuisine
  - Vaisselle pour 18 couverts
- 2 lits couchage 90
- 18 Chaises pliantes multicolores en métal
- Plusieurs Tables polyvalentes sur tréteaux
- Un bureau pour la gestion et le secrétariat avec un poste informatique mutualisé bureautique et PAO
- Une bibliothèque pour la documentation et le secrétariat
- Un espace pour entreposer les fournitures de grands formats et les œuvres
- Un accès parking public pour les voitures de livraisons
- Une place de parking privatif couvert pour l'accueil des personnes
- Un véhicule utilitaire pour le transport des œuvres

#### Equipements pour l'atelier

- Machines-outils :
  - ✓ Scie à onglet
  - ✓ Scie circulaire
  - ✓ Scie sauteuse
  - ✓ Perceuses à colonnes (2)
  - ✓ Perceuse visseuse (2)
  - ✓ Ponceuse vibrante
  - ✓ Pistolets thermiques (2)
  - ✓ Aérographe
- Des bâches en plastique transparent pour recouvrir le sol et les murs
- Un chariot sur roulettes pour peindre au sol pour enjamber les grandes surfaces.
- Plusieurs postes d'éclairage halogènes et LED mobiles sur pieds



- 6 Postes de travail équipés avec prise électrique individuelle
- 4 chevalets Spéciaux pour peindre simultanément 4 grands châssis (25F)
- De nombreux pots et gobelets pour préparer les palettes de couleurs des postes de travail

### Équipement d'animation Vidéo

- 1 caméscope
- Pour de courtes vidéos on utilise les téléphones portables
- 1 logiciel pour le montage vidéo
- 1 appareil photo numérique
- 1 logiciel de traitement d'image PAO
- 1 logiciel de création multimédia de fichiers vidéo ou photos
- 1 ordinateur portable avec vidéo projecteur utilisé pour le dessin et pour les présentations en conférences
- 1 dispositif d'éclairage pour laboratoire photo (à LED ou Halogène)

### Équipement d'animation et de relaxation des personnes

- Un équipement de sonorisation de l'atelier.
- Un répertoire varié de musiques de relaxation et contemporaines ou très rythmées.

### Télécommunications

- Un poste téléphonique avec un accès à Internet par Wifi
- Un n° d'appel sur poste fixe dédié

## Limites de fournitures et de prestations

### Limites des prestations de services

- ✓ Cette offre de service s'entend, généralement par l'animation des fréquentations **programmées** de l'atelier pour un bon fonctionnement et satisfaire le plus grand nombre d'artistes membres de l'association.
- ✓ L'offre d'animation sera bénévolement assurée, hors frais justifiés de représentation dans les conditions définies ci-après :  
Dans le cas où ces prestations entraîneraient des dépenses exceptionnelles,
  - frais de représentation,
  - frais de déplacements (hôtel, restaurant, transport),
  - frais de véhicule,
  - frais de télécommunicationUne facture de défraiement sera présentée pour le remboursement par l'association.

Une assistance conférencière sera organisée pour répondre à la demande.

« *ArtisticFreedom* » *L'atelier des artistes* se réserve le droit de soutenir des manifestations d'information d'ordre professionnel ou en présence de spécialistes dans le cadre de leur fonction.

Lors des débats qui suivront les présentations, « *ArtisticFreedom* » *L'atelier des artistes*. se réserve le droit de proposer la carte de membre aux personnes intéressées.

### Limites de fournitures

Les membres actifs de l'association doivent être couverts par une assurance responsabilité civile.



## Evaluation des coûts

### Principe d'évaluation des coûts de fonctionnement

L'évaluation du coût de fonctionnement global de l'atelier exprimé pour une action conceptualisée dans le cadre d'une activité artistique dépendra des prévisions de demandes de fréquentation des ateliers par les artistes ou organismes.

### Financements

Le financement de notre association repose sur la cotisation de ses membres et les participations financières ou matérielles de membres donateurs ou bienfaiteurs.

Une participation aux frais sera demandée aux artistes pour la production des œuvres de grands formats à logistique lourde évaluée à prix coutant après études et évaluation des coûts de réalisation.

Le stockage des œuvres sera limité dans le temps, après une période de gratuité une participation proportionnelle aux frais de structure sera demandée.

### Recettes prévisionnelles

Une participation aux frais de structure sera demandée dans des contextes particuliers tels que des mises à disposition du cadre à prix coutants après études et devis acceptés par

- Des organismes sociaux,
- Des établissements hospitaliers dans le cadre de soins particuliers.
- Pour des activités à caractère privé
- Pour Frais d'études et Réalisation d'installations temporaires de dispositifs spécifiques pour rendre l'accessible la structure aux handicapés moteurs.
- Prestations privées à la demande pour initiation, loisir, painting show, Expositions ou autres.

## Examen des postes budgétaires

### Budget d'exploitation

#### Frais de fixes

##### Atelier :

- Loyers ou Amortissement des investissements
- Assurances
- Eau,
- Électricité,
- Téléphone dédié à l'atelier, Wifi / Internet pour passer les commandes et visiter les sites d'art

##### Charges :

- Impôts
- Cotisations sociales

#### Eléments variables

##### Frais de déplacement

- Hôtel
- Restaurant

##### Transports

- Frais de véhicule ou de transport

##### Fournitures consommables - Outillage

- Fournitures de Beaux-Arts
- Fournitures de bureau



- Outillage

#### **Vernissages – expositions**

- Frais d'installation des œuvres
- Frais de vernissages
- Frais de participation aux Concours et Expositions

#### **Frais de représentation**

- Restaurant

#### **Frais de bouches pour Actions culturelle et médiatique**

- Frais divers
- Vernissages (Buffets ou collations)

#### **Média Publicité**

- Plaquettes de présentation de l'atelier
- Promotion des activités

#### **Frais d'Entretien et Maintenance des installations et de la structure**

## **Budget d'équipement**

#### **Equipement**

- Aménagement de l'accueil
- Aménagement du logement au deuxième étage
- Aménagement de l'atelier de peinture
- Aménagement de la salle d'exposition
- Aménagement du poste informatique

## **Réalisation**

Mise à disposition d'une structure d'accueil opérationnelle relevant du concept de l'offre technique.